

Paris, le 18 décembre 2008

## **Vivendi applique les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008**

Le Conseil de surveillance de Vivendi, lors de sa séance du 18 décembre 2008, a examiné les recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil de surveillance, sur proposition du Comité du gouvernement d'entreprise et du Comité des ressources humaines, a décidé de faire application de l'ensemble de ces recommandations. Il a constaté que la plupart de ces recommandations avaient déjà été largement anticipées et appliquées aux mandataires sociaux.

Le Conseil de surveillance confirme que les recommandations de l'AFEP et du MEDEF constituent le code de gouvernement d'entreprise auquel Vivendi se réfère volontairement pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### *A propos de Vivendi*

*Groupe français leader mondial de la communication, Vivendi rassemble Universal Music Group (numéro un mondial de la musique), Activision Blizzard (numéro un mondial des jeux vidéo), SFR (numéro deux français de la téléphonie mobile et fixe), Maroc Telecom (numéro un marocain de la téléphonie mobile et fixe), Groupe Canal+ (numéro un français de la TV payante) et NBCU (20 % du leader américain de la TV et du cinéma).*

*En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 21,7 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,8 milliards. Présent dans 77 pays, il compte environ 43.000 collaborateurs. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*